base sur les consciencieuses recherches entreprises par Soranus d'Éphèse, au début du second siècle après J.-C., sur la nature, l'origine et le traitement du cauchemar. Il en est de même pour ces médecins des temps modernes, qui croient pouvoir réduire

Illustration II

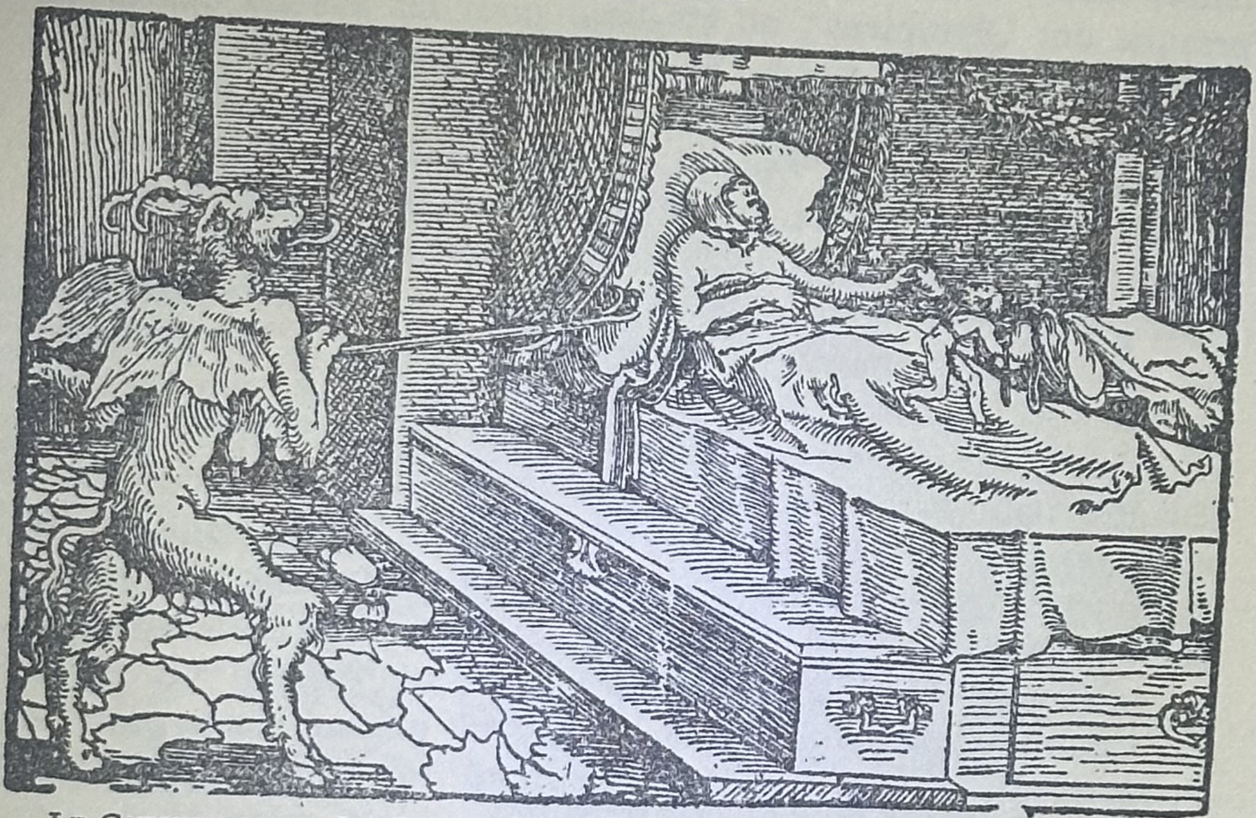

Le Cauchemar. — Le dormeur est étendu sur le dos, position propice aux cauchemars. Le diable le travaille de sa fourche, cependant qu'un lutin — l'*élémental* des sciences occultes — le harcèle en suscitant en lui les « phantasmes » du cauchemar. On songe à l'hymne de Complies : *Procul recedant somnia, et noctium phantasmata ; hostemque nostrum comprime, ne polluantur corpora.* — Xylographie de Hans Weiditz, dans *Trostspiegel für Glück und Unglück des Francesco Petrarca, Augsbourg,* 1532.

exclusivement à de purs phénomènes physiques tout ce qui est psychique. La notion populaire, du reste exprimée en de nombreux traités, surtout aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, relève de l'autre opinion : elle fait intervenir des « fantômes ».

Les théories rigoureusement médico-physiologiques laissent peu de place à l'imagination ; la croyance aux esprits, au contraire, l'alimenta : c'est donc par son canal qu'une innombrable série de mythes et de légendes, de silhouettes sauvages et fantastiques, ont pu se répandre au grand jour. Ces esprits portent des noms variés : chez les Grecs Ephialte ; au Moyen âge, « incubes » et « succubes » ; chez les Allemands, « Alp », « Mahr », « Würger », c'est-à-dire étrangleur ; « Gespenst » = spectre ; « Nachtkobold » ; = lutin nocturne ; « Auflieger » = écraseur ; « Quälgeist » = esprit tourmenteur ; chez les Russes : Kikimara ; dans les idiomes nordiques : mara, d'où le français :